

Quand l'argent public fait débat

La région des Hauts-de-France vient d'annoncer les montants des subventions destinées aux clubs de haut niveau. Les réactions sont très variées.

PAR ÉTIENNE MARTIN

L'ANNÉE PASSÉE, la toute nouvelle région des Hauts-de-France avait annoncé que ses subventions correspondraient dans un premier temps à celles des anciennes régions, avant une harmonisation par le haut pour la saison 2017-2018. La commission permanente du conseil régional vient de publier le montant de l'aide financière destinée aux clubs de haut niveau, à la suite d'une réunion le 29 septembre. La pitule a bien du mal à passer chez certains dirigeants d'associations de l'Oise.

Parmi eux : Philippe Enjolras, le président de l'AS Beauvais, qui vient de remonter en National 2. Le club va en effet toucher 20 000 € (contre 10 000 € la saison passée, en CFA 2 désormais N 3), alors que d'autres clubs du même niveau, comme Croix ou Arras, perçoivent 63 000 €. « Je suis scandalisé, souffle Philippe Enjolras. Je vois que les différences continuent d'exister et ont même tendance à augmenter. Ce n'est pas de la concurrence déloyale, mais ça s'apparente à quelque chose qu'on pourrait appeler comme ça. On a l'impression que la région des Hauts-de-France se concentre sur l'ancien Nord-Pas-de-Calais, et pas seulement dans le domaine sportif. Ce serait bien qu'il y ait des réactions. »

Ce sentiment d'inégalité est partagé par Eric Bataller, son homologue du Bouc Volley (Elite), dont la subvention s'élève à 30 000 €. Alors que le club en

“

L'ÉTAT EST ENDETTÉ, DONC IL FAUT S'ATTENDRE À MOINS DE SUBVENTIONS À TERME. IL VA FALLOIR S'Y HABITUER”

FULVIO LUZI, PRÉSIDENT DU FC CHAMBLY, ÉPARGNÉ CETTE SAISON PAR LA BAISSSE DES SUBVENTIONS

réclamait plus du double. Pour Bataller, certains chiffres relatifs à la répartition des subventions interpellent : alors que les 26 clubs picards perçoivent la somme totale de 875 000 €, celle allouée aux 34 clubs nordistes atteint 3 266 000 €. « Je suis surpris par cette différence flagrante, confie-t-il. Le niveau est certes supérieur dans le Nord-Pas-de-Calais, mais tous les clubs ne sont pas logés à la même enseigne. On a joué la semaine dernière contre Halluin, qui touche 54 000 €, et nous 30 000. Et on doit faire avec... Pourtant, la Picardie a besoin d'être soutenue. »

Tous les clubs, cependant, ne s'estiment pas forcément lésés. Au départ, la région avait par exemple annoncé au FC Chambly, pensionnaire de National, qu'il ne percevrait que 125 000 €, soit 25 000 € de moins que la saison passée. Le club a alors argué qu'il possédait trois nouvelles équipes au niveau national (réserve en séniors, les U 17 et les U 19). Le conseil régional a donc accepté de lui réattribuer son ancienne subvention, alors que Boulogne-sur-Mer et Dunkerque, autres écuries de la division, n'auront droit qu'à 125 000 €.



« Je suis content que ça n'ait pas diminué. Mais l'Etat est endetté, donc il faut s'attendre à moins de subventions à terme, confie, fataliste, le président Fulvio Luzi. Il va falloir s'y habituer. »

Si Chambly a limité la casse, d'autres ont vu leur allocation

augmenter, comme le Beauvais Rugby Club (Fédérale 2), avec un soutien régional passant de 40 000 à 100 000 €. De son côté, le club de boxe de Pont bénéficie pour la première fois d'une subvention de fonctionnement de 15 000 €. « La ré-

gion nous a reconnus comme un club de haut niveau, savoure l'entraîneur Giovanni Boggia. On ne peut que remercier Xavier Bertrand (NDLR : le président du conseil régional), qui a reconnu notre travail à sa juste valeur. »

La subvention octroyée par le conseil régional des Hauts-de-France au Bouc Volley s'élève à 30 000 €, soit la moitié de ce que réclamait le club.